



**40€ remboursés pour l'achat d'un accessoire Audio
entre le 19/06/12 et le 31/08/12 inclus.**

BULLETIN A COMPLETER ET A RETOURNER ACCOMPAGNE DES PIECES JUSTIFICATIVES
AU PLUS TARD LE 30/09/12 MINUIT (le cachet de La Poste faisant foi), A L' ADRESSE SUIVANTE :

**ODR SFR N°15142
TSA 50025
78082 YVELINES CEDEX 9**



Comment bénéficier de l'offre :

1. Achetez un des accessoires audio suivants : casque Sony MK200, casque Universal in 2, casque AKG K450, casque Marshall Major noir, casque Marshall Major blanc, enceinte Muse M158IP, ou enceinte Bluetooth Muse M-500BT et bénéficiez d'un remboursement de 40€.

Conditions d'éligibilité :

Un seul remboursement par numéro d'appel SFR et par foyer (même nom, même adresse).

2. Remplissez le bulletin ci- dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.

IMPORTANT : indiquez obligatoirement sur le bulletin ou sur papier libre votre n° d'appel SFR ou votre numéro de ligne neufbox

N° de ligne SFR :

Date d'achat :

Civilité : M. Mme. Mlle.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pour recevoir des informations par e-mail sur les offres et services SFR, merci de nous indiquer votre adresse e-mail ci- dessous (NB : cette adresse ne sera pas transmise à des tiers).

Email :

3. Joindre impérativement à ce bulletin de participation :

- la photocopie du ticket de caisse ou de la facture d'achat ou du bordereau de livraison mentionnant l'achat de votre accessoire Audio
- Découpez le code barres qui figure sur l'emballage de la boîte de votre accessoire audio (les photocopies ne seront pas acceptées)
- un RIB/RIP/RICE

4. Envoyez le tout **au plus tard le 30/09/12 minuit** (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse indiquée en haut de ce bulletin.

5. Vous recevrez votre remboursement d'un montant de 40€ TTC dans un délai de 8 semaines à compter de la date de réception de votre participation conforme. Un SMS de confirmation vous sera adressé.

Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur www.sfr.fr, rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Offre de remboursement valable du 19/06/12 au 31/08/12, pour l'achat d'un accessoire Audio, dans les points de vente participant à l'opération et sur le site sfr.fr. Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement et réservée à une demande par numéro d'appel SFR et par foyer. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives avant le 30/09/12 avant minuit. SFR vous rembourse 40€ pour l'achat d'un accessoire Audio, moins 1€ restant à la charge du client.

Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre-chèque.

Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 30/11/12. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra remboursement de 40€ TTC soit 33,44€ HT et 6,56€ de TVA à 19,6% de l'accessoire Audio accordé par la société SFR, 1 place Carpeaux - 92915 Paris la Défense CEDEX.

Conformément à la loi informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à: Service Client SFR Neufbox et fixe – Données personnelles –TSA 30144- 94098 Créteil Cedex